

Erasmus + : Le Conseil Départemental du Gers permet aux collégiens gersois de voyager



Erasmus + : Le Conseil Départemental du Gers permet aux collégiens gersois de voyager

« C'est avec une grande fierté que nous accueillons sur nos terres gasconnes, sur les pas d'Alexandre Dumas, des collégiens européens : italiens, tchèques et géorgiens, mais aussi condomois.

Aujourd'hui, j'ai souhaité réunir les partenaires qui nous accompagnent sur ce projet : le collège de Condom bien sûr, mais également les professeurs des collèges d'Italie, Géorgie et République Tchèque, je pense également aux acteurs locaux : Canopé, AREA, Imaj et Euroculture, sans qui cet Erasmus Dumas n'aurait aucun sens.

Ils sont primordiaux et permettent de créer une dynamique d'ouverture vers l'international pour les jeunes à travers l'art et la littérature, de favoriser une citoyenneté active, mais aussi de promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre le monde éducatif, les collectivités et les institutions européennes.

Aujourd'hui, au cœur du Château de Couloumé, nous avons donc pu observer les ateliers proposés à ces collégiens : escrime, cascade, fresque, théâtre ou encore équitation et escape game. Une véritable immersion !

Et je tenais à remercier vivement l'ensemble des partenaires ainsi que le Château du Couloumé pour l'accueil.

Vous participez à la réussite de ce projet d'échange européen, qui s'étale sur 4 années durant lesquelles les collégiens suivront les pas d'Alexandre Dumas à travers les différentes nations présentes.

Aujourd'hui, nous accompagnons donc 100 collégiens, dont 25 sont gersois.

Demain, nous accompagnerons les près de 6 000 collégiens gersois, grâce au dispositif Erasmus+ !

L'accréditation Erasmus, est décernée au Conseil Départemental par l'Agence Erasmus +, sous l'égide de l'Education Nationale.

Cette accréditation c'est tout simplement, la possibilité pour l'ensemble des 22 collèges publics gersois de bénéficier des subventions nécessaires pour organiser un voyage en Europe.

Concrètement, tous les collégiens auront la possibilité de partir au moins une fois au cours de leur cursus scolaire, sans que les familles aient un complément à régler.

En effet, jusqu'en 2027, cette accréditation nous offre une capacité de financement allant jusqu'à 3 millions d'euros par an, accordé par l'Agence Erasmus+.

Soit, près de 900€ par élève et par voyage.

Un budget suffisant pour ne demander aucun complément aux familles.

Notre objectif est clair : que chaque collégien gersois puisse voyager en Europe sans déboursier un centime.

Pour ce faire, le Département se place comme coordinateur de l'accréditation et déposera chaque année, à partir de 2024, un Appel à Manifestation d'Intérêt permettant aux collèges d'exprimer leur volonté.

Mes équipes, dont Jérôme Samalens et Charline Dumont, ont déjà commencé à sensibiliser les principaux des collèges, et continueront de le faire afin qu'un maximum de projets soient déposés à l'Agence Erasmus+ et donc, un maximum de voyage financé.

Bien sûr, les projets d'internationalisation sont soumis à des critères établis par l'Agence Erasmus+ mais le Conseil Départemental se mobilisera pour accompagner les collèges vers l'obtention des financements nécessaires.

Déjà 7 voyages sont prévus pour cette fin d'année grâce à ce dispositif, dont le premier est organisé par le Collège Françoise Héritier à L'Isle Jourdain, où 60 élèves partiront en Grèce en novembre 2023.

Cette accréditation Erasmus + est une véritable chance pour le Gers et pour notre jeunesse. »

Philippe Dupouy, Président du Conseil Départemental du Gers



ERASMUS 3 1024-768.jpg



ERASMUS 11024-768.jpg



ERASMUS 41024-768.jpg